



Service de l'édilité
Constructions

Demande d'autorisation de construire - Construction d'une annexe au chalet existant, d'un enrochement, d'un escalier et mise en conformité d'une terrasse et d'un enrochement existants

Titre du projet de construction

Construction d'une annexe au chalet existant, d'un enrochement, d'un escalier et mise en conformité d'une terrasse et d'un enrochement existants

Numéro pour consultation eConstruction

b970cea5

Requérante

Marina Walter

Auteur(e) de plans

Eric Charbonnet

Parcelles

8219 du plan 81 MC (cadastre actuel : parcelle 82, folio 93),
8220 du plan 81 MC (cadastre actuel : parcelle 83, folio 93) au lieu-dit Saclentse

Coordonnées

2'590'698 1'113'767

Propriétaires

Marina et Christian Walter

Affectation(s) de la (des) zone(s)

H80 centre villageois et H10

Dérogation(s)

En dérogation à l'art. 88 du RCCZ

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 29.04.2024



Service de l'édilité
Constructions

Demande d'autorisation de construire - Rénovation d'un garage existant et construction d'un atelier superposé et réfection d'un accès privé et aménagement de places de parcs

Titre du projet de construction

Rénovation d'un garage existant et construction d'un atelier superposé et réfection d'un accès privé et aménagement de places de parcs

Numéro pour consultation eConstruction

3e68ad58

Requérantes

Délia et Line Constantin

Auteur(e) de plans

Antoine Baechler

Auteur(e) de plans - Entreprise

De Saxo ingénieurs SA

Parcelle

21387 du plan 185 MC (cadastre actuel : parcelle 2677, folio 156) au lieu-dit Bieudron

Coordonnées

1'116'070 2'587'830

Propriétaires

Délia et Line Constantin

Affectation(s) de la (des) zone(s)

H30

Dérogation(s)

-

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 29.04.2024



Service de l'édilité
Constructions

Demande d'autorisation de construire - Remplacement d'une PAC intérieure par une PAC extérieure

Titre du projet de construction

Remplacement d'une PAC intérieure par une PAC extérieure

Numéro pour consultation eConstruction

e062da7a

Requérant

Arnaud Fragnière

Auteur(e) de plans

Pierre Anthamatten

Parcelle

9035 du plan 95 MC (cadastre actuel : parcelle 58, folio 149) au lieu-dit Tsamandon / Haute-Nendaz

Coordonnées

1'114'393 2'587'826

Propriétaire

Arnaud Fragnière

Affectation(s) de la (des) zone(s)

H20

Dérogation(s)

Distance à la forêt

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 29.04.2024



Service de l'édilité
Constructions

Demande d'autorisation de construire - Installation d'un poêle à pellets avec sortie d'une conduite en façade et en toiture

Titre du projet de construction

Installation d'un poêle à pellets avec sortie d'une conduite en façade et en toiture

Numéro pour consultation eConstruction

b657fe71

Requérant

Pierre Bonvin

Auteur(e) de plans

Pierre Bonvin

Parcelle

9466 du plan 101 MC (cadastre actuel : parcelle 144 a, folio 145) au lieu-dit les Djiettes/Haute-Nendaz

Coordonnées

1°11'3"544 2°58'7"124

Propriétaire

Hoirie Pierre-André Bonvin par Valérie Pillet

Affectation(s) de la (des) zone(s)

H20

Dérogation(s)

-

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 29.04.2024



Service de l'édilité
Constructions

PUBLICATION
BULLETIN OFFICIEL DU 29.03.2024

Demande d'autorisation de construire - Prolongation d'un avant-toit pour la création d'un couvert sur terrasse existante

Titre du projet de construction

Prolongation d'un avant-toit pour la création d'un couvert sur terrasse existante

Numéro pour consultation eConstruction

9378f574

Requérants

Catherine et Bruno Wildi

Auteur(e) de plans

Frédéric Bourban

Parcelle

129 du plan 2 MC au lieu-dit Prachalier / Haute-Nendaz

Coordonnées

1°14'179 2°58'286

Propriétaires

Catherine et Bruno Wildi

Affectation(s) de la (des) zone(s)

H80 habitat collectif

Dérogation(s)

-

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 29.04.2024

Basse-Nendaz, le 29 mars 2024

L'Administration communale